

Section 3 – Viande ovine

1. CIRCUITS DE COMMERCIALISATION EN FILIÈRE VIANDE OVINE

Le cheptel ovin français était de 6,6 millions de têtes en 2022, dont 3,6 millions de brebis allaitantes et 1,6 millions de brebis laitières, ce qui place la France au quatrième rang européen. Avec des variations interannuelles assez irrégulières mais s’inscrivant dans une tendance longue à la baisse, les abattages d’agneaux de boucherie ont diminué de 28 % en tonnage entre 2000 et 2022.

Une spécificité importante de la filière ovine française, avec des implications contraignantes pour les travaux de l’Observatoire, est le **poids élevé des importations dans la consommation** : en 2022, la production de viande ovine des élevages français s’élève à 80 876 tec pour une consommation intérieure de 155 100 tec ; ainsi, les importations de viande ovine, de 85 618 tec¹ assurent 55 % de la consommation. Cet approvisionnement provient principalement du Royaume-Uni et en second lieu de l’Irlande, puis de manière moindre, de Nouvelle-Zélande et d’Espagne. À noter également qu’interviennent des échanges d’animaux vivants, plus modestes.

Une deuxième particularité de la filière est la **part encore importante du commerce de détail spécialisé** : en 2022, 23 % des volumes d’achats en viande ovine non surgelée sont effectués en boucherie contre 58 % en GMS hors « EDMP »² (Kantar Worldpanel).

La consommation de viande ovine ne représente que 5 % de celle de l’ensemble des viandes fraîches (hors volailles et charcuterie) ; elle porte principalement sur la viande d’agneau (90 %), non surgelée (le surgelé représente environ 2 % des ventes au détail en valeur comme en volume, selon le panel Kantar Worldpanel) et sa saisonnalité est très marquée : le total des achats de viande ovine fraîche tous circuits confondus dans le mois de Pâques s’élève à plus de 6 000 tonnes en 2021 (Kantar), alors qu’il se situe entre 2 500 à 3 500 tonnes pour tous les autres mois. Ce profil saisonnier s’observe chaque année (cf. Graphique 50).

Plus de 30 % des achats sont consacrés au gigot frais (par opposition au gigot surgelé, généralement importé). Les autres pièces à griller ou rôtir (côtelettes, épaules...), représentent 50 % des achats en frais.

La consommation approchée par bilan (production + importations – exportations) s’inscrit dans une tendance à la baisse : elle a reculé de 44 % depuis 2000, passant de 278 000 à 155 100 tec en 2022.

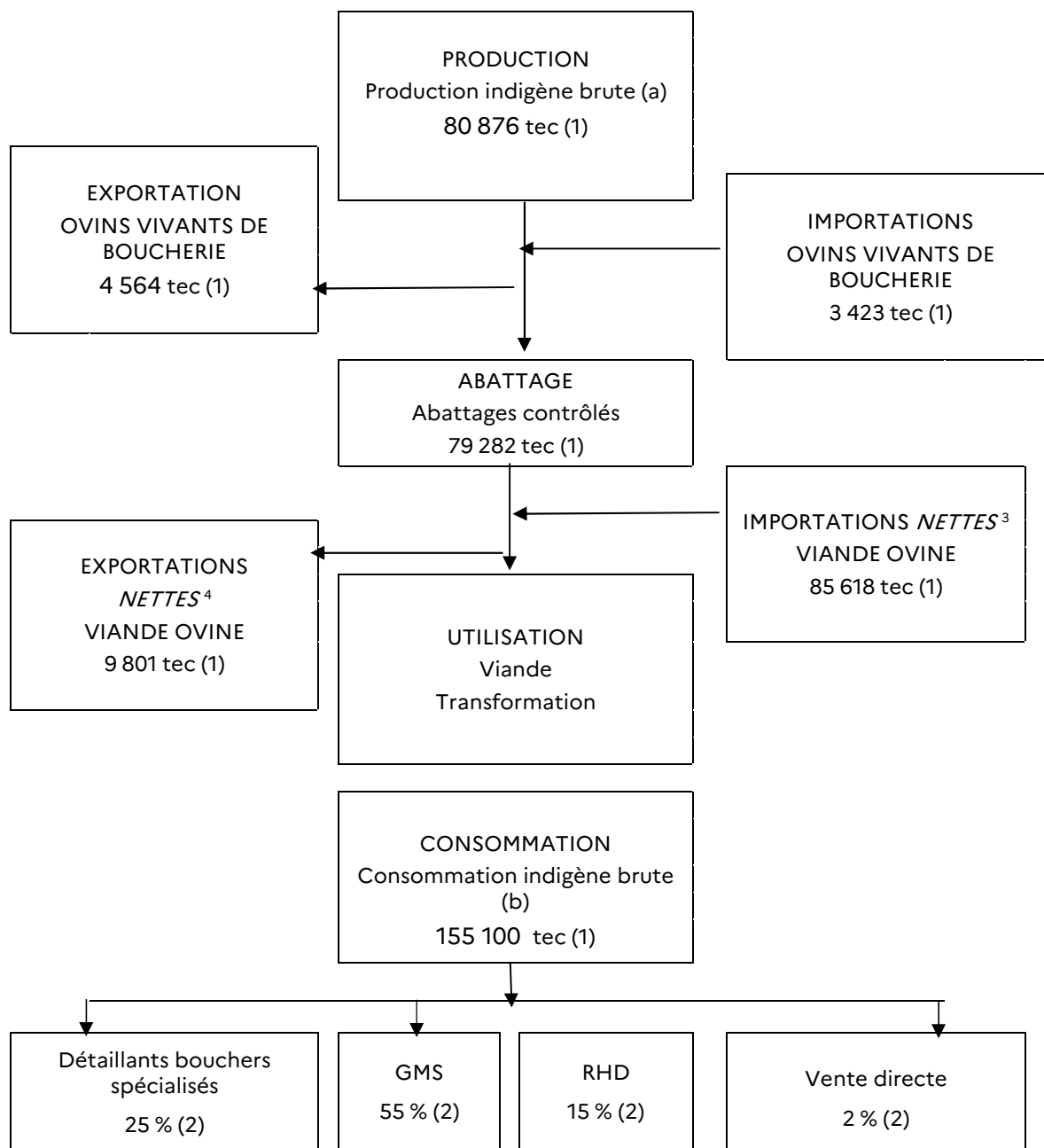
Par ailleurs, la restauration hors foyer représente 15 % de la consommation de viande ovine, dont 63 % en restauration commerciale et 37 % en restauration collective (Institut de l’élevage, « Où va l’agneau ? » 2016).

¹ Corrigées des réexportations liées au Brexit, donc résultat de l’opération suivante : importations françaises toutes origines – estimation des réexportations liées au Brexit.

² « Enseignes à Dominante Marque Propre », auparavant désigné par « hard-discount » ou maxi discompteurs, qui pèsent assez peu dans l’offre de viande ovine (environ 3 %).

Schéma 6

Bilan des flux dans la filière viande ovine en 2022



(a) la production indigène brute d’animaux vivants du pays est obtenue par calcul à partir des abattages augmentés des exportations et diminués des importations totales d’animaux vivants. Elle s’exprime en têtes ou en tonnes équivalent carcasse. Elle diffère de la PIC (production indigène contrôlée) par un redressement appliqué aux abattages contrôlés pour tenir compte de l’ensemble des animaux abattus y compris hors abattoirs (autoconsommation, ventes directes...). Elle s’oppose à la « production nette » de viande qui correspond aux abattages et peut inclure des animaux non « indigènes » importés vivants pour être abattus.

(b) consommation indigène brute (CIB) : la consommation indigène brute de viande est obtenue par calcul à partir des abattages, augmentés des importations et diminués des exportations totales de viandes (yc. produits à base de viandes, charcuteries, graisses). C’est une consommation apparente mesurée par bilan.

Source : (1) Agreste (SSP) ; données en ligne/[conjoncture animaux de boucherie](#)

(2) : Institut de l’élevage / GEB « Où va l’agneau ? », 2016

³ Résultat de l’opération : importations françaises toutes origines – estimation des réexportations liées au Brexit.

⁴ Résultat de l’opération : exportations françaises toutes destinations – estimation des réexportations liées au Brexit.

2. DONNÉES ET MÉTHODES SPÉCIFIQUES DE LA DÉCOMPOSITION DES PRIX AU DÉTAIL DANS LA FILIÈRE VIANDE OVINE

2.1. Une représentation simplifiée de la formation du prix au détail en GMS du « panier » de viande ovine fraîche et surgelée

Compte-tenu :

- du poids majeur des importations (Graphique 49), essentiellement sous forme de viandes fraîches, réfrigérées ou congelées à l'état de carcasses ou de pièces, marginalement sous forme d'animaux vivants, notamment dans l'approvisionnement des GMS (circuit étudié ici) ;
- de l'absence de données de prix sortie abattage-découpe des différents articles de viande fraîche issus du traitement des animaux « *indigènes* » et importés ;
- de la quasi absence d'achat de viande ovine surgelée en GMS relevé par Kantar Worldpanel depuis 2016 ;

La représentation adoptée, très schématique à ce stade, de la composition du prix au détail de la viande ovine en GMS, en matière première et marges brutes est la suivante :

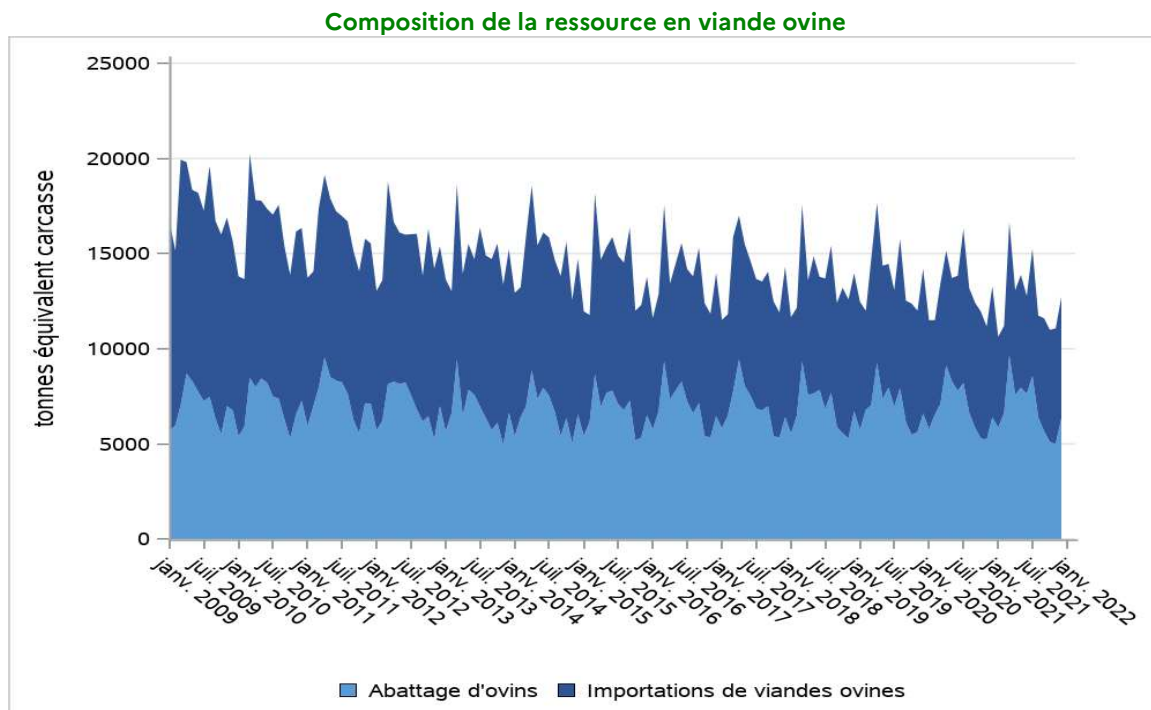
- la ressource à l'amont du circuit est composite et comprend les **produits de l'élevage français** (agneaux, principalement, et animaux de réforme), les **animaux vifs importés** (pour une part relativement limitée) et les **viandes importées** (part importante). Pour calculer la part importée de cette ressource à l'amont, on inclut les viandes importées *fraîches ou réfrigérées*, et les viandes importées *surgelées*, bien que la viande ovine surgelée soit quasi absente des relevés d'achat au détail en GMS par Kantar Worldpanel, et qu'on suppose qu'il n'y ait pas de vente au détail en rayon boucherie de viandes décongelées. On suppose, faute d'informations plus précises, que la structure composite de cette ressource (domestique et importée) correspond à celle des ventes en GMS en viande fraîche, ce qui permet de comparer le prix moyen des ventes en GMS, exprimé en euros par kg équivalent carcasse, avec le prix moyen, exprimé dans la même unité, de la ressource ;
- les animaux vifs, indigènes et importés, sont donc traités par l'industrie d'abattage-découpe ;
- les produits qui en sont issus sont rejoints par les importations de viandes pour l'approvisionnement des GMS. Faute de données de prix sortie abattage-découpe, on ne peut pas estimer ici un indicateur de marge brute de ce maillon ;
- on est donc amené à se limiter à suivre un indicateur de « *marge brute agrégée* » par kg équivalent de viande ovine⁵, recouvrant les valeurs ajoutées à la matière première (animaux « *indigènes* » et importés, importations de viande) par l'industrie, le commerce en gros en viande et la distribution en GMS.

Le produit suivi au détail est un « *panier* » de morceaux de viande fraîche (côtelettes, gigots, morceaux à braiser ou à bouillir...). Sa composition présente des variations saisonnières et des tendances de long terme. Les variations saisonnières ont été dans cette analyse volontairement figées, quelle que soit l'année, à celles observées en 2022 (Graphique 50) : le prix moyen du « *panier* » varie donc uniquement sous l'effet des variations de prix de ses composants et sous l'effet des variations saisonnières de sa composition du panier, mais pas sous l'effet des modifications de cette saisonnalité.

⁵ Rappel : afin de tenir compte du rendement en viande de la carcasse, les valeurs de tous les produits aux différents stades de la filière doivent être exprimées dans la même unité, soit le kg de carcasse (option retenue ici), soit le kg de viande telle que vendue au détail. Le rendement de carcasse ovine en viande est estimé en moyenne à 80 %. Le passage des valeurs par kg équivalent carcasse aux valeurs par kg de viande « *sans os* » se fait en divisant les premières par 0,8. Faute de données précises, les pertes de matière autres que celles liées au rendement de la carcasse en viande, tant dans l'industrie qu'en GMS (freinte, démarque inconnue, élimination pour dépassement de date limite de consommation, déchets de coupe au détail, ...) sont prises en compte forfaitairement par un taux global de 95 %.

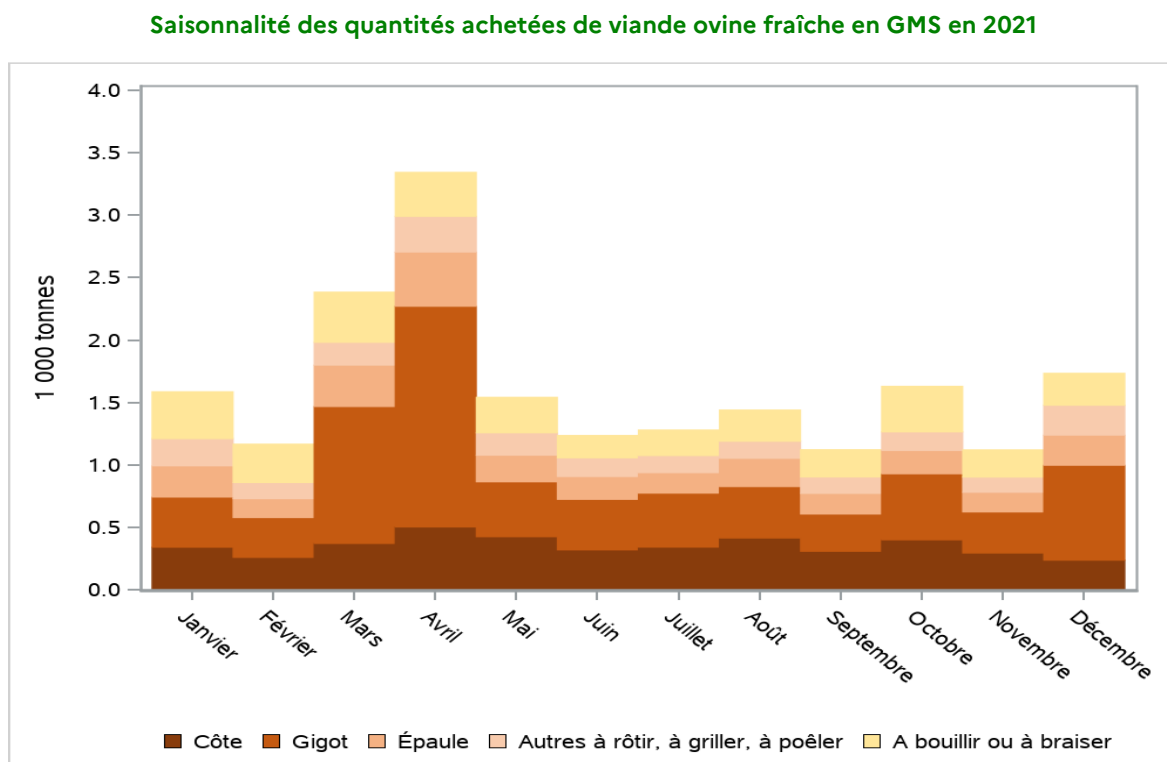
La valorisation des coproduits de la carcasse (abats, notamment) devrait être prise en compte et venir en diminution (en cas de valorisation positive) ou en augmentation (dans le cas contraire) du coût matière pour l'industrie. Faute de données précises, cet élément n'a pu être intégré dans la représentation de la formation du prix au détail. Le coût par kilogramme de viande au détail s'en trouve probablement majoré.

Graphique 49



Source : OFPM d'après SSP et Eurostat

Graphique 50



Source: OFPM d'après Kantar Worldpanel

2.2. Les sources de données de prix utilisées

Le prix moyen des carcasses entrée-abattoir, issues de l'élevage français provient des cotations régionales des ovins de boucherie entrée-abattoir, réalisées par FranceAgriMer qui calcule à partir de ces données un « *prix moyen pondéré des agneaux de boucherie* », agrégeant donc les cours de différentes catégories d'agneaux dans diverses régions. Cette donnée constitue la principale référence nationale utilisable en filière ovine par l'Observatoire comme prix « *à la production* »⁶.

Les valeurs et volumes, et donc le prix moyen des animaux importés, sont fournis par les statistiques douanières.

Les valeurs et les volumes, et donc le prix moyen de la viande ovine importée (fraîche ou réfrigérée sous forme de carcasses ou de pièces), sont fournis par la même source.

Le prix moyen de vente au détail en GMS (hypermarchés et supermarchés, hors maxi discompteur) des viandes ovines fraîches, hors surgelés, abats et viandes élaborées, est fourni par Kantar Worldpanel. On rappelle qu'il s'agit d'un prix moyen pondéré par les quantités achetées.

En outre, comme mentionné plus haut, le prix considéré est celui d'un panier de composition saisonnière (achats traditionnellement plus importants de certains morceaux à certaines saisons : gigot à Pâques, par exemple) fixée sur celle de l'année 2022.

⁶ Comme vu précédemment, il ne s'agit pas nécessairement du prix rémunérant l'éleveur, les activités commerciales en amont de l'abattoir sont également créatrices de valeur dans la filière.

3. DÉCOMPOSITION EN MATIÈRE PREMIÈRE ET MARGES BRUTES DES PRIX AU DÉTAIL EN GMS DE LA VIANDE OVINE

Compte-tenu de la méthode retenue, la composante « *matière première* » du prix au détail d'un kg de viande ovine présente ici trois « *couches* » :

- la matière première provenant de l'élevage domestique ;
- la matière première importée en vif (peu importante) ;
- la matière première importée sous formes de carcasses, découpes, pièces fraîches ou réfrigérées.

Les prix amont et au détail présentent une certaine saisonnalité, avec un pic à la période de Pâques dans une tendance de long terme à la hausse, sous l'effet de la réduction de l'offre mondiale (diminution du cheptel néo-zélandais, moindre production britannique), assortie d'importantes fluctuations conjoncturelles.

Depuis 2007, la part de la matière première est supérieure à la part de l'indicateur de marge brute agrégée de l'aval.

En 2022, le prix moyen de la viande ovine fraîche en GMS a progressé de 9,2 % par rapport à 2021 (+ 1,37 €/kg). L'indicateur de coût de matière première domestique a connu une augmentation de 14 centimes en lien avec la hausse des cotations de l'agneau lourd entrée abattoir (+ 9,2 %) qui a été soutenue par une offre française en recul (- 3 %) ainsi que la flambée des coûts de production.

Parallèlement, on observe une forte augmentation de l'indicateur de coût de la ressource importée de 50 centimes par rapport à son niveau de 2021, se situant pour la première fois depuis 2015 au-dessus de l'indicateur du coût de la ressource domestique. Cette hausse est la conséquence de plusieurs facteurs conjoncturels.

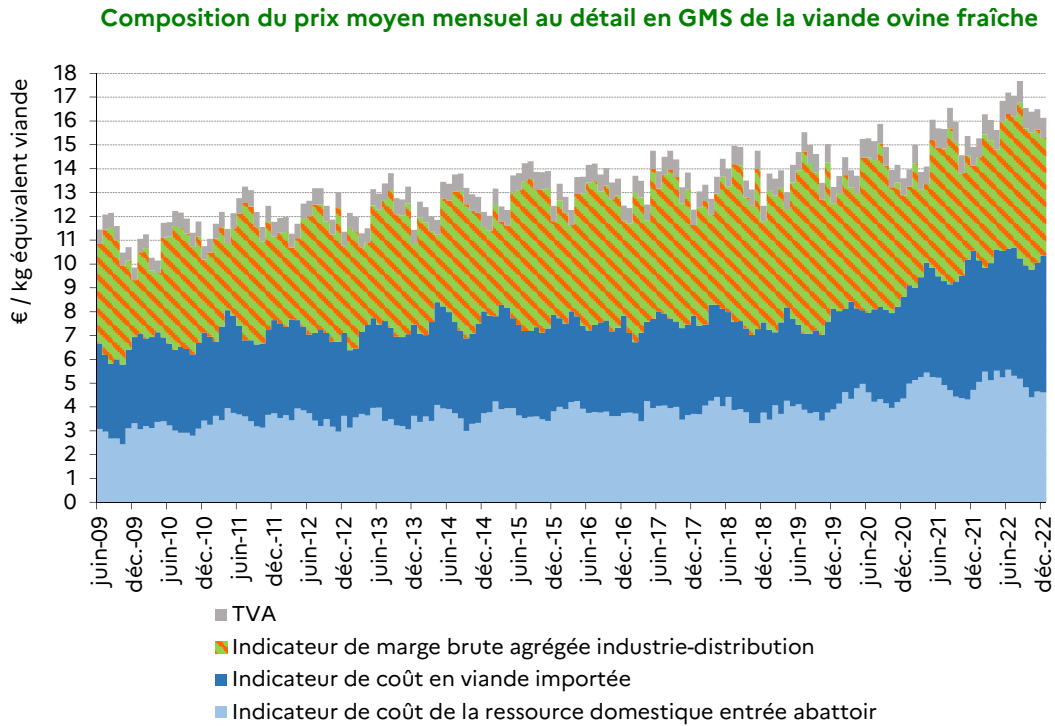
D'une part, l'offre française a baissé alors que les achats de viande ovine ont crû à la fois en quantité et en valeur. En effet, les importations destinées au marché français ont bondi de 7,9 %, renforcées par des envois dynamiques en provenance du Royaume-Uni (+ 15,5 %), qui confirme encore une fois sa place de premier fournisseur de l'Hexagone. Ainsi, en 2022, la viande importée comptait pour 55 % de la viande consommée contre une part de 45 % pour la production locale. Le rapport production/importation s'est donc contracté en 2022, entraînant mécaniquement une augmentation de l'indicateur de coût de matière première importée au détriment du domestique.

D'autre part, le prix à l'importation a également progressé de 6,9 % par rapport à 2021 et tiré l'indicateur de la ressource importée à la hausse.

Parallèlement, cette hausse globale du coût de la matière première (+ 62 centimes) s'est répercutée sur le prix au détail du panier de morceaux de viande ovine. Ce dernier a été supérieur de 1,37 € à son niveau de 2021, soit une hausse de 9,2 %. Au détail, tous les morceaux qui composent le panier ont connu des hausses.

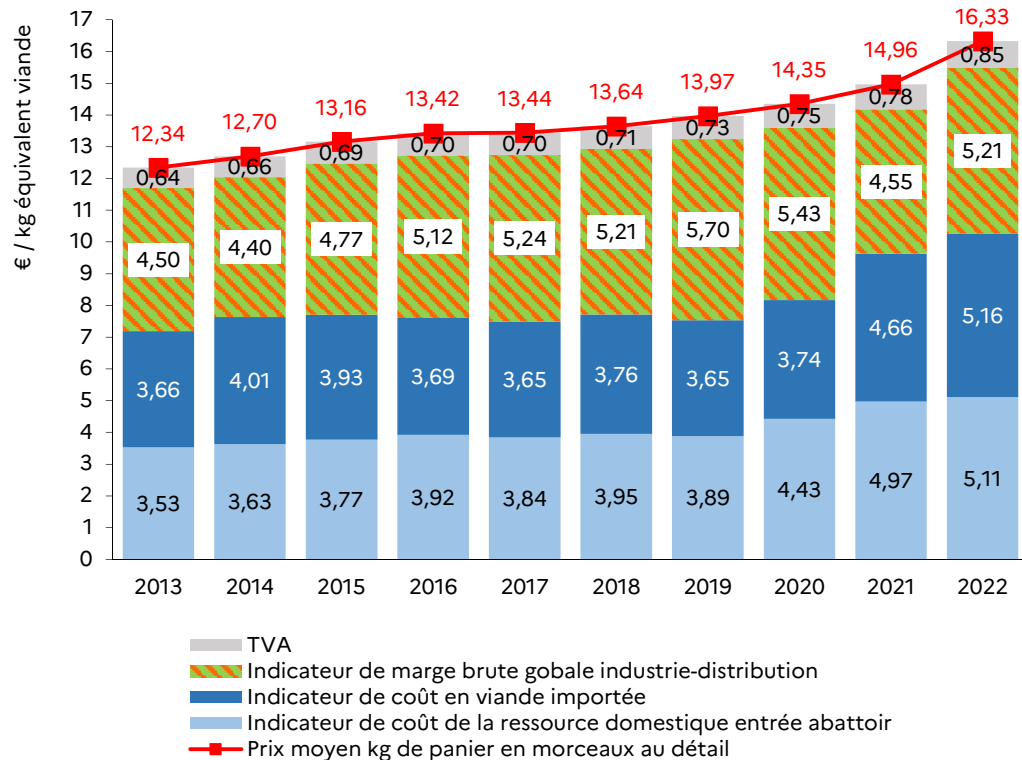
Dans le même temps, en aval, l'indicateur de marge brute agrégée industrie-distribution a affiché une hausse similaire à celle de la matière première globale.

Graphique 51



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, Eurostat, SSP et Kantar Worldpanel

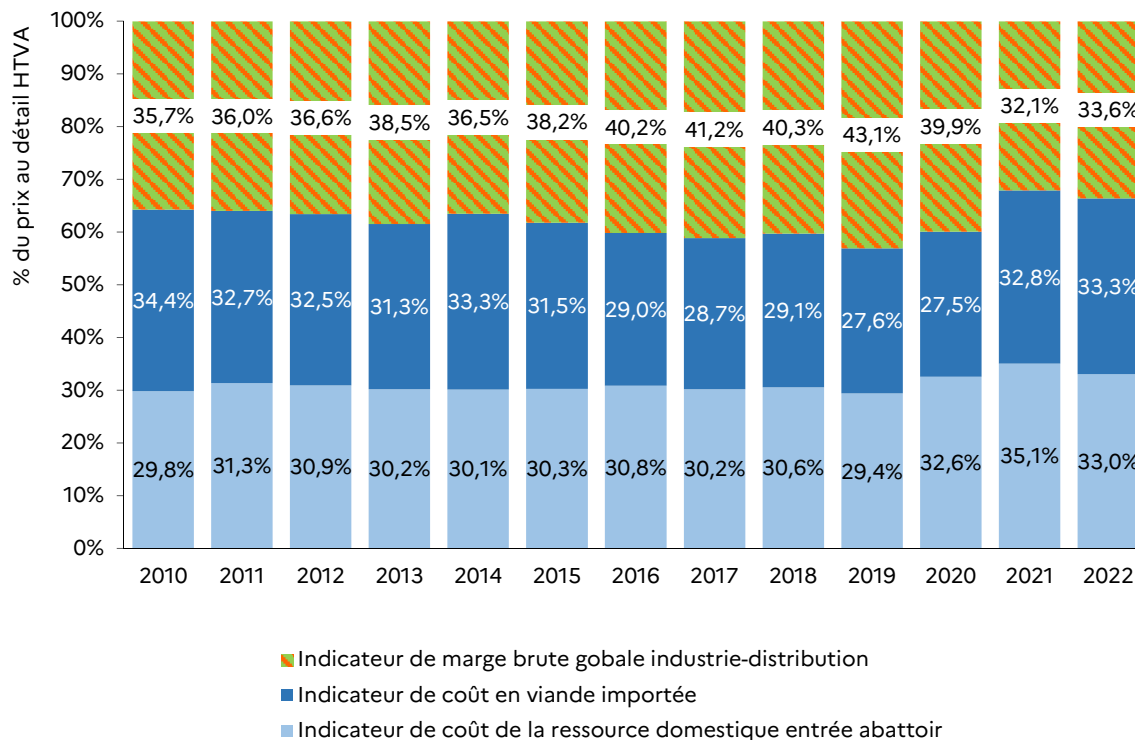
Graphique 52 **Composition du prix moyen annuel au détail en GMS de la viande ovine fraîche**



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, Eurostat, SSP et Kantar Worldpanel

Graphique 53

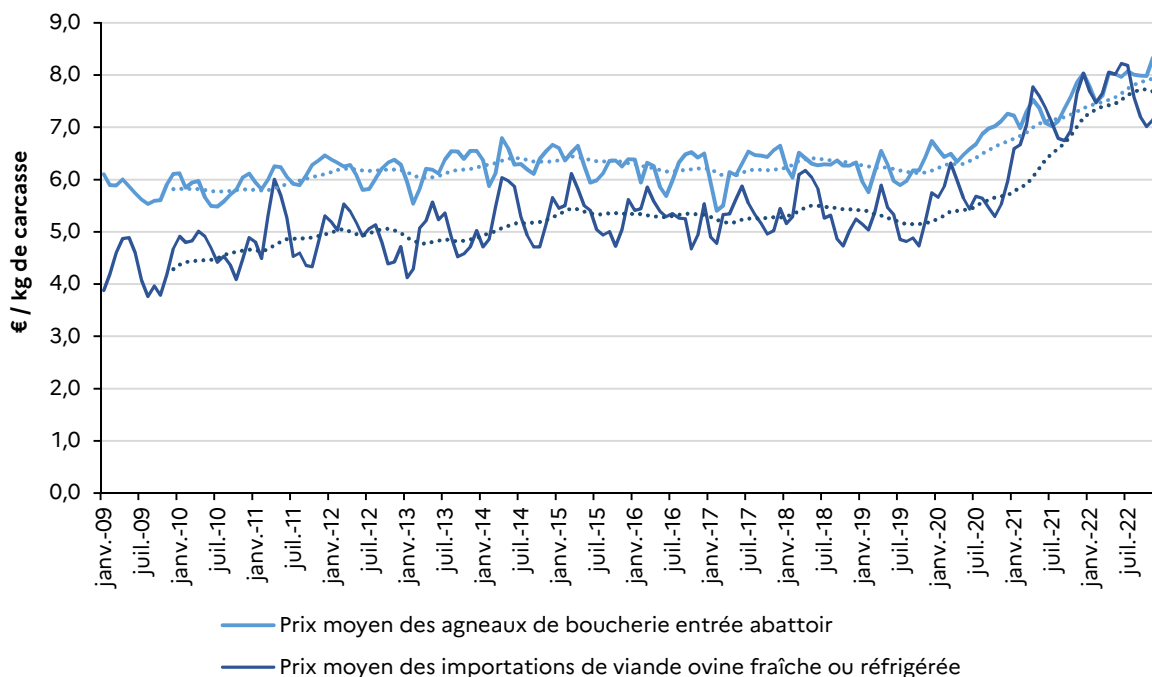
Composition en pourcentage du prix moyen annuel HTVA au détail en GMS de la viande ovine fraîche



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, Eurostat, SSP et Kantar Worldpanel,

Graphique 54

Prix entrée-abattoir des agneaux et prix à l'importation des viandes ovines



Source : OFPM d'après FranceAgriMer, douane française

4. COMPTE DE RÉSULTAT DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES D'ÉLEVAGE OVIN VIANDE ET COÛT DE PRODUCTION DES OVINS VIANDE EN ÉLEVAGE

4.1. Compte de résultat des exploitations d'élevage spécialisées en production de viande ovine

Sur la période 2010 - 2021, l'échantillon des exploitations d'élevage spécialisées en production de viande ovine issu du Rica est constitué d'un effectif variant de 137 à 174 unités. Cet échantillon, une fois extrapolé, représente selon les années de 3 898 à 6 030 exploitations spécialisées. Pour cet ensemble, la production d'ovins viande constitue plus de 79 % de la production de l'exercice nette des achats d'animaux.

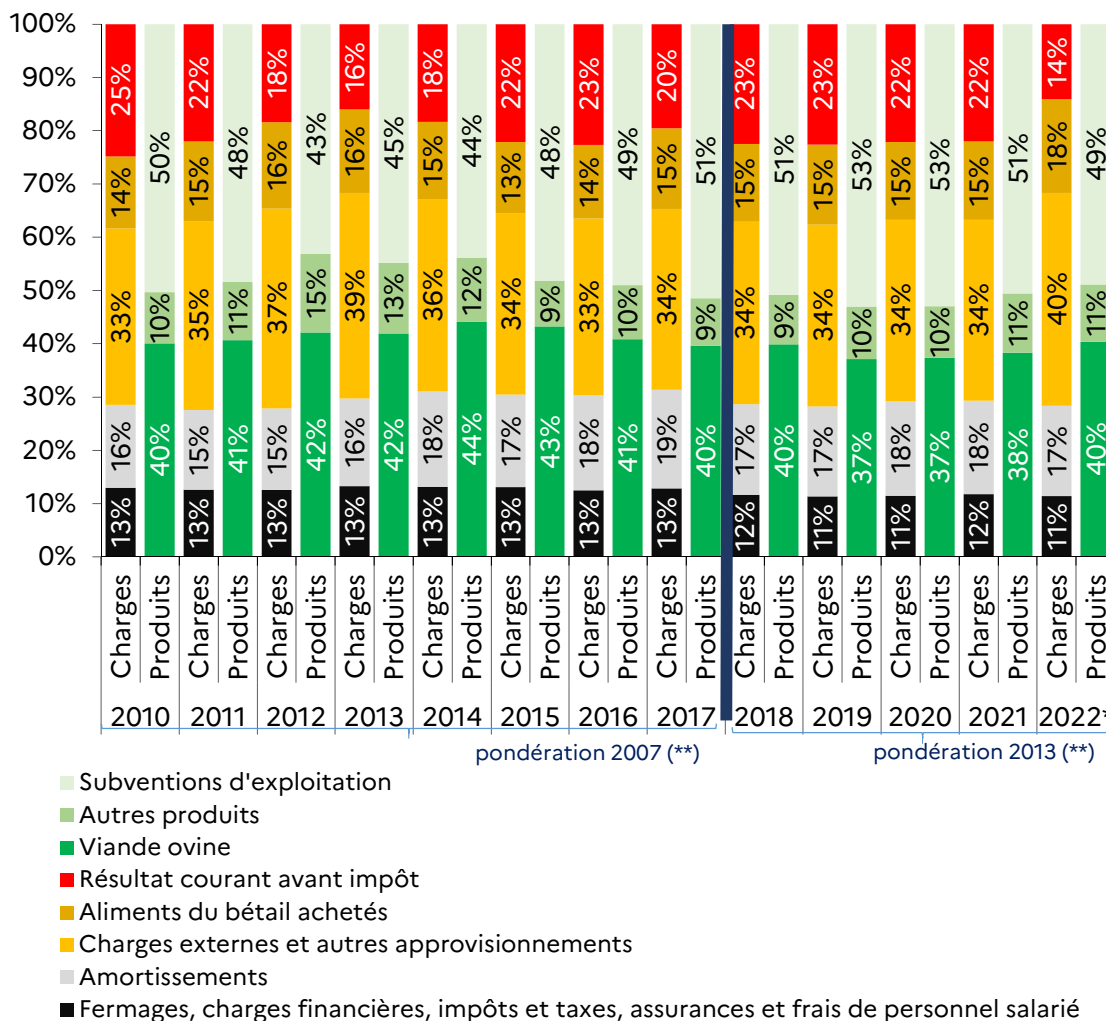
En 2021, le produit viande ovine et les autres produits augmentent respectivement de 4,5 % et 17,1 % par rapport à 2020. Les charges courantes ont augmenté de 2,0 %. Ainsi, le ratio du résultat courant avant impôt rapporté à l'ensemble des produits courants⁷ reste stable à 22 %. En valeur, le résultat courant avant impôts augmente très légèrement (+ 1,4 %) passant de 24 129 € pour 109 104 € de produits en 2020 à 24 474 € pour 111 168 € de produits en 2021. Ce même résultat courant calculé par travailleur familial évolue de 18 759 € en 2020 à 19 060 € en 2021.

Les résultats 2022 sont simulés. L'IPPAP ovins 2022 (Insee) est appliqué au produit viande ovine 2021 pour calculer la valeur de ce produit en 2022. L'IPAMPA ovins viande (Idele) est utilisé pour simuler le prix de l'aliment du bétail d'une part et des charges externes et autres approvisionnements d'autre part. Cette méthode ne tient donc pas compte de l'adaptation des exploitations. Les autres charges et produits sont maintenus au niveau de 2021. En 2022, le produit viande ovine augmenterait de 8,9 %. Le coût de l'aliment serait en forte hausse (+ 23,9 %), tout comme celui des autres biens et services de consommation qui augmenterait de 21,7 %. Ainsi, le résultat courant avant impôt diminuerait de 34,0 %. Il ne représenterait plus que 14 % du total des produits et s'établirait à 16 165 € pour 114 947 € de produits. Il atteindrait 12 589 € par travailleur familial.

⁷ L'ensemble des produits courants comprend les produits d'exploitation (y.c. subventions d'exploitation) et les produits financiers courants mais ne comprennent pas les produits exceptionnels

Graphique 55

Structure du compte de résultat moyen des exploitations d'élevage spécialisées en production de viande ovine



(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle

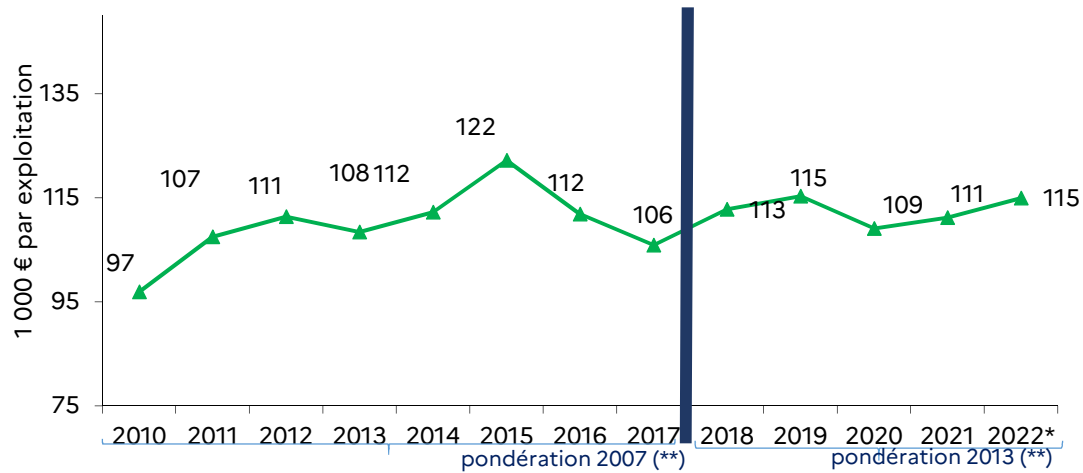
(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2022

Le résultat courant sert notamment à la rémunération du chef d'exploitation et des autres non-salariés éventuels, ainsi qu'au paiement de leurs cotisations sociales. Ces éléments ne sont pas inclus dans les frais de personnel salarié présentés sur le graphique (voir point 2.3. Chapitre 1. Méthode générale).

Graphique 56

Montant moyen des produits courants par exploitation spécialisée en production de viande ovine



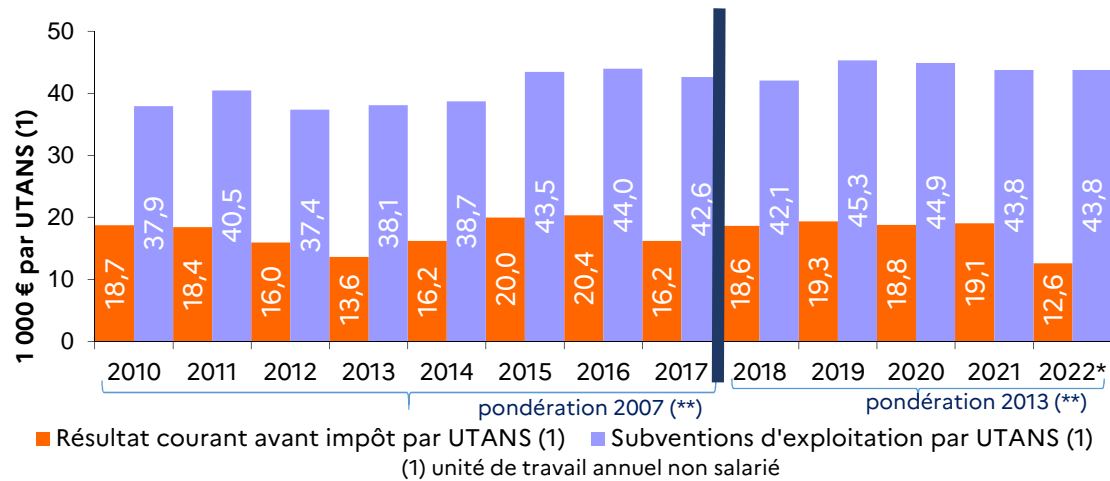
(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle

(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2022

Graphique 57

Résultat courant avant impôt et subventions d'exploitation par unité de travail annuel non salariée dans les exploitations d'élevage ovin viande spécialisées



(*) simulé à partir des indices Insee-Idèle

(**) L'échantillon Rica a connu un changement de pondération : les données à partir de 2018 sont en pondération 2013 ; celles de 2010-17 en pondération 2007. Ces évolutions ont pour but de mieux représenter la réalité des exploitations, bien que cela entraîne des ruptures historiques, impactant les comparaisons.

Source : OFPM, d'après Rica (SSP) et indices Insee-Idèle pour simulation 2022

4.2. Coûts de production dans les élevages ovin viande, par système

Cette estimation pour la campagne 2022 des coûts de production exprimés en euro par kg de carcasse d'agneau vendu, est réalisée par l'Institut de l'élevage à partir d'informations techniques et comptables recueillies par les Chambres d'Agriculture dans le cadre du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage. Ces exploitations font l'objet d'un suivi annuel de leur fonctionnement et de leurs résultats techniques, économiques et environnementaux. Leurs résultats économiques suivent les mêmes tendances d'évolution que l'ensemble des exploitations de leur secteur, même si pour des raisons de dimension et d'efficacité, ces résultats sont généralement supérieurs à la moyenne. Quatre systèmes d'élevage spécialisés sont étudiés :

- **« Fourragers »** : 26 exploitations. Systèmes sans parcours, intensifiés (chargement > 1,4 UGB/ha de la Superficie Fourragère Totale - SFT), avec un temps de séjour en bergerie non négligeable et un recours fréquent à l'ensilage d'herbe voire à l'ensilage de cultures fourragères (maïs, sorgho).
- **« Herbagers »** : 113 exploitations. Systèmes peu intensifiés ($0,5 < \text{chargement} < 1,4$ UGB/ha de surface fourragère totale), sans parcours ou peu dépendants des parcours (parcours/SFP < 3), distingués en deux sous-groupes, en fonction des zones d'élevage :
 - 76 exploitations en zones de plaines ou herbagères : zones de cultures dominantes ou mixtes cultures-élevages, zones de cultures fourragères, zones herbagères.
 - 37 exploitations en zones pastorales ou de montagne : zones pastorales, des montagnes humides ou de hautes montagnes.
- **« Pastoraux »** : 22 exploitations. Systèmes extensifs fortement dépendants des parcours individuels (parcours/SFP > 3 et chargement < 0,5 UGB/ha SFT) ou recourant à des parcours collectifs dans le Sud-Est méditerranéen.

Cette approche, contrairement à l'approche comptable du Rica, prend en compte une rémunération forfaitaire des facteurs de production fournis par l'exploitant :

- pour le travail à hauteur de 2 SMIC brut par unité de main-d'œuvre exploitant,
- pour les capitaux personnels, au taux d'intérêt du livret A,
- pour les terres en propriété, au taux de fermage moyen de l'exploitation.

Le coût des aliments intra-consommés (issus des cultures de vente de l'exploitation) est calculé sur la base des coûts cultureux (de même pour les fourrages) et non sur celle du prix de marché des céréales vendues.

En 2021, dans le système **« Fourragers »**, le coût de production s'élève à 11,3 € par kilogramme de carcasse. Les produits permettent la couverture des charges comptables constatées et la rémunération calculée des capitaux engagés, des terres utilisées et une rémunération résultante du travail de l'éleveur à hauteur de 1,4 SMIC.

Dans le système **« Herbagers en zones de plaines ou herbagère »**, le coût de production s'élève à 14,0 € par kilogramme de carcasse. Les produits permettent la couverture des charges comptables constatées et la rémunération calculée des capitaux engagés, des terres utilisées et une rémunération résultante du travail de l'éleveur à hauteur de 1,4 SMIC.

Dans le système **« Herbagers en zones pastorales ou de montagne »**, les produits permettent la couverture des charges comptables constatées et la rémunération calculée des capitaux engagés, des terres utilisées et une rémunération du travail de l'éleveur à hauteur de 1,0 SMIC.

Dans le système **« Pastoraux »**, les produits permettent la couverture des charges comptables et la rémunération des capitaux engagés, des terres utilisées et une rémunération du travail de l'éleveur à hauteur de 1,6 SMIC.

En 2022, les coûts de production estimés sont en augmentation quel que soit le système. Par rapport à 2021, de 11 % pour le système **« Pastoraux »** à 13 % pour les systèmes **« Fourragers »** et **« Herbagers en zones de plaines ou herbagère »** ; la hausse des coûts de production dans le

système « *Herbagers en zones pastorales ou de montagne* » se situant à un niveau intermédiaire (12 %).

Cette hausse est principalement liée à la forte hausse des prix des matières premières. L'IPAMPA ovin viande est en hausse de 18,5 %, avec en première ligne les engrais (+ 72 % sur la campagne végétale, de juin à mai), les carburants (+ 58 %) et les aliments achetés (+ 24 %).

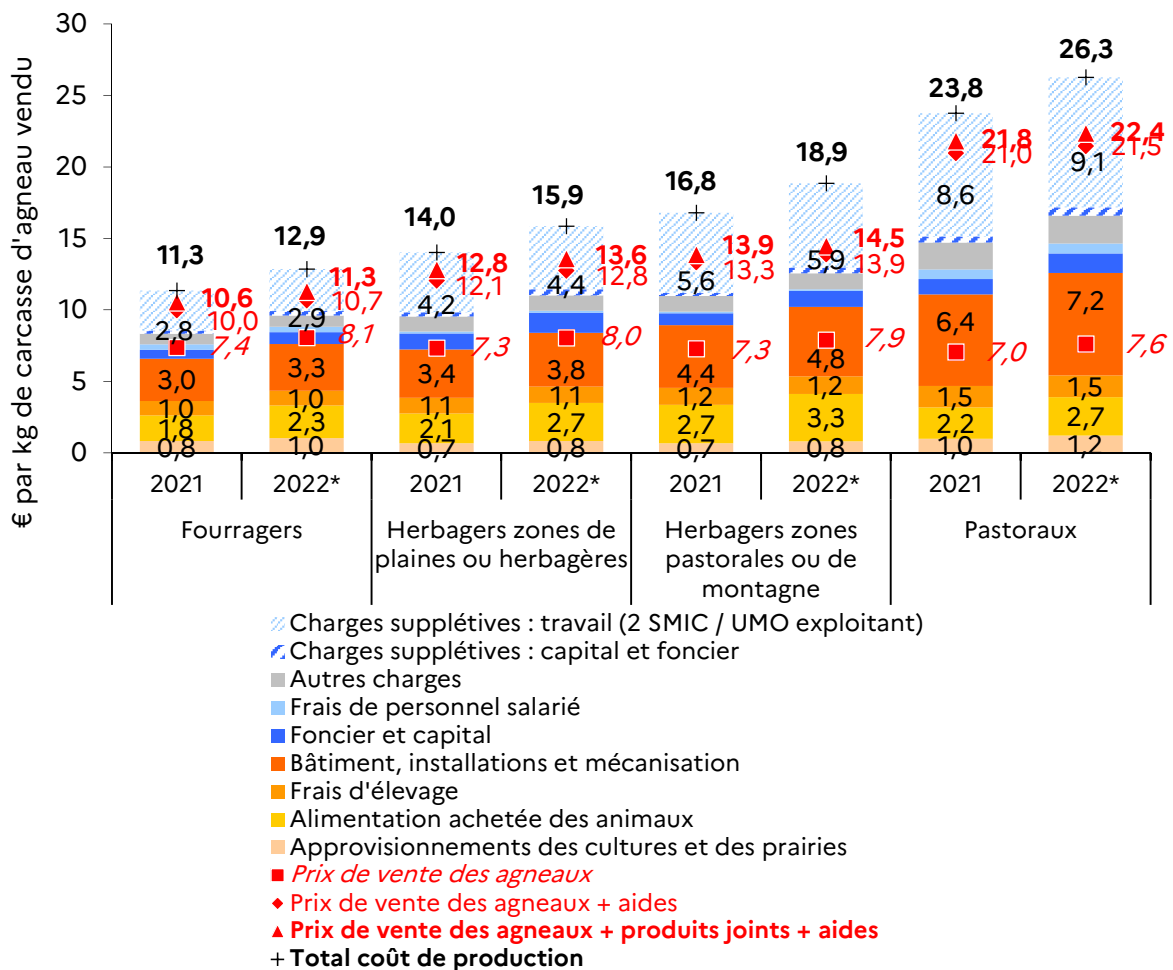
Concernant les aides, elles progressent de 0,8 % pour l'aide ovine mais reculent de 1,4 % pour les aides découplées (discipline financière).

Par rapport à 2021, la rémunération permise diminue dans tous les systèmes. Elle passe en dessous d'un SMIC dans les systèmes « *Fourragers* » (0,9 SMIC par UMO) et « *Herbagers en zones pastorales ou de montagne* » (0,5 SMIC par UMO). Pour les systèmes « *Herbagers en zones de plaines ou herbagère* » et « *Pastoraux* », elle passe respectivement à 1,0 SMIC par UMO et 1,1 SMIC par UMO.

Au final, les prix de revient pour 2 SMIC sont en forte hausse de l'ordre de 18 % à 28 %. La part d'élevages atteignant une rémunération de 2 SMIC pour le travail des éleveurs est en baisse pour tous les systèmes : - 8 points pour « *Herbagers en zones pastorales ou de montagne* » (3 %), - 15 points pour les « *Herbagers en zones de plaines ou herbagère* » (18 %) et les « *Fourragers* » (31 %) et - 18 points pour les « *Pastoraux* » (14 %).

Graphique 58

Coûts de production par système d'élevage ovin viande

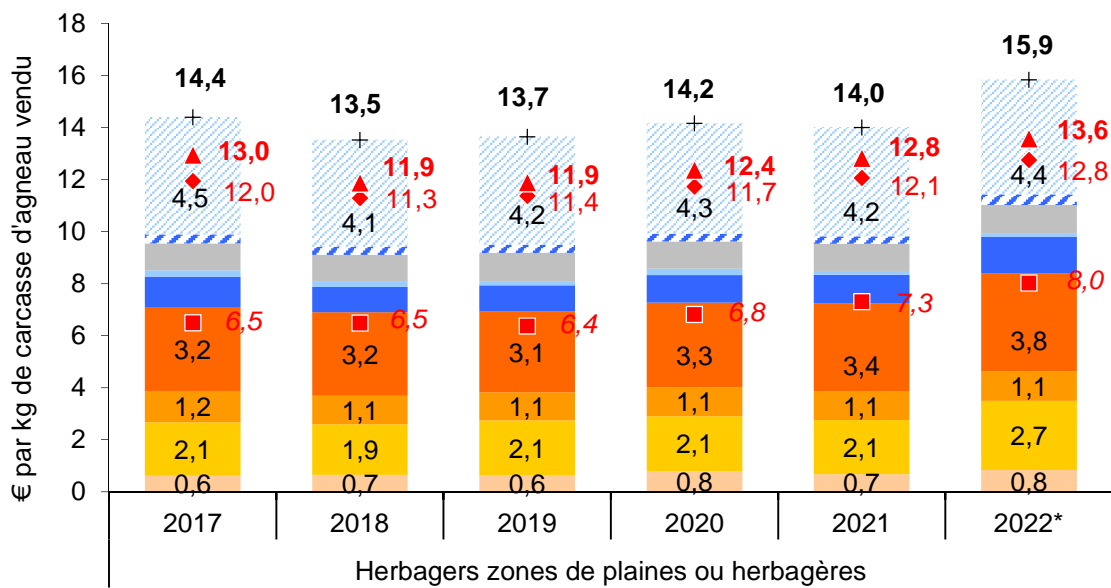


(*) estimation

Source : Inosys – Réseau d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

Graphique 59

Coûts de production pour le système herbagers zones de plaine ou herbagères d'élevage ovin viande de 2017 à 2022



- ▨ Charges supplémentaires : travail (2 SMIC / UMO exploitant)
- ▨ Charges supplémentaires : capital et foncier
- Autres charges
- Frais de personnel salarié
- Foncier et capital
- Bâtiment, installations et mécanisation
- Frais d'élevage
- Alimentation achetée des animaux
- Approvisionnement des cultures et des prairies
- Prix de vente des agneaux
- ◆ Prix de vente des agneaux + aides
- ▲ Prix de vente des agneaux + produits joints + aides
- + Total coût de production

(* estimation)

Source : Inosys – Réseau d'élevage, traitement Institut de l'Élevage